

Île-de-France, Val-d'Oise
Jouy-le-Moutier
23 rue Gabriel Lainé

Maison de villégiature dite maison Raclet

Références du dossier

Numéro de dossier : IA95000579

Date de l'enquête initiale : 2023

Date(s) de rédaction : 2023

Cadre de l'étude : patrimoine de la villégiature villégiature en Île-de-France

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison

Précision sur la dénomination : maison de villégiature ; maison de plaisance

Appellation : Maison Raclet

Destinations successives : maison

Parties constituantes non étudiées : jardin, fabrique de jardin, allée, lavoir, kiosque, communs

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Réseau hydrographique : Oise

Références cadastrales : 1812, B, 199 ; 2018, AC, 170. (anciennement Grande rue)

Historique

Telle que nous la connaissons, la maison du parc Raclet a été édifée dans la dernière décennie du XIX^e s. Elle a connu plusieurs transformations, voire même plusieurs implantations.

La première mention d'une maison sur cette parcelle remonte à 1840, avec l'enregistrement d'une nouvelle construction[1].

La propriété, qui appartient à un certain Didier Goisier, résident à Jouy, se limite alors à la parcelle contiguë à la grande rue du village[2]. Ce premier bâtiment connaît différentes modifications et agrandissements dans la seconde moitié du

XIX^e siècle, sans que l'on puisse savoir en quoi ils ont consisté exactement.

En 1859, Ursin Chirade, originaire de Gien mais vivant de ses rentes à Jouy, achète la maison, où il vit avec sa mère[3].

On lui doit une "construction nouvelle" l'année même de l'acquisition de la parcelle[4]. En 1868, lui succède son cousin,

Pierre Paul Chirade, vivant à Paris[5] où il possède probablement un commerce de vente d'œufs et beurre en gros[6]. Il

entreprend un notable agrandissement de sa maison de campagne en 1869 et achète les parcelles permettant d'accroître le domaine jusqu'aux bords de l'Oise[7]. La propriété prend les dimensions que nous lui connaissons aujourd'hui.

La maison et son parc sont achetés en 1875 par le libraire-éditeur parisien François Aubry (1821-1878). Sa veuve en devient propriétaire en 1882 et une nouvelle augmentation de construction est indiquée cette année-là[8].

En 1890, Jules Henri Bonnaud (1846-1897), « propriétaire à Paris », achète le domaine. Il entreprend d'importants travaux de démolition et de construction dont les matrices rendent compte[9]. Ces modifications successives autant que

l'analyse stylistique donnent à penser que la maison a pris à cette époque son aspect actuel. Une nouvelle maison est construite en 1894, puis un bâtiment annexe et une serre[10]. Jules Bonnaud, banquier[11] désormais rentier, venait

d'épouser en secondes noces une dame Delafouge[12]. Devenue veuve, celle-ci possède la maison de 1899 à 1910.

Plusieurs propriétaires se succèdent, tous parisiens[13]. En 1946 le négociant en toiles lourdes Charles Raclet (inventeur et développeur de la tente de camping et de la caravane-tente) achète le domaine, qui prend son nom. Le fils de Charles Raclet en fait don à la commune de Jouy-le-Moutier en 1987.

[1] AD 95, 3P423, p. 6/287

[2] Parcelle B199

[3] AD 95, 9M 627-1861, p. 4/30

[4] AD 95, 3P423, p. 10/287

[5] AD 95, 3P425, p. 65/270

[6] *Annuaire-almanach du commerce, de l'industrie, de la magistrature et de l'administration*, Firmin Didot frères, Paris, 1866, p. 200

[7] AD 95, 3P423, p. 12/287. Il s'agit des parcelles B197, 196 et 195.

[8] AD 95, 3P425, p. 65/270

[9] *ibidem*

[10] AD 95, 3P421, p. 53/76

[11] AM de Paris, V4E 2604, p. 24/31 : lors de son premier mariage, en 1873, il est « associé de banque ». Il divorce en 1885 et se remarie en 1887 avec Zoé Delafouge.

[12] AM de Paris, V4E 6211, p. 8/31.

[13] 3P 1258, p. 32/99 : Gérard Dufour de 1910 à 1913, Pascal Badon de 1913 à 1919, Gustave Dyckhoff de 1919 à 1938, Armand Marck de 1938 à 1940, Raymond Weill de 1940 à 1946 et enfin Charles Raclet.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle ()

Dates :

Description

Cette maison, qui a connu de multiples transformations, agrandissements et reconstructions, que les matrices cadastrales permettent d'entrevoir sans les préciser, présente, sous son dernier avatar, un aspect souvent proposé par les architectes et répertoires de modèles à partir des années 1850. Elle correspond à une typologie de maisons de campagne fréquente en Île-de-France, destinée à une sage bourgeoisie qui manifeste son aisance dans une certaine conformité. Ici le répertoire ornemental évoque la seconde Renaissance française, avec ses alternances de corniches droites et cintrées notamment.

Comme souvent mais d'une façon très marquée ici, la façade principale se trouve côté jardin. La villa de cinq travées ordonnancées est parfaitement symétrique et s'élève sur quatre niveaux, dont un soubassement (plus encaissé côté rue) et un étage de comble à larges lucarnes découpées sur le brisis en ardoise d'une toiture à la Mansart. Entre les deux se déploient un rez-de-chaussée surélevé abritant les espaces de réception et un étage carré destiné aux chambres à coucher des maîtres et des invités. Le soubassement est en meulière tandis que les façades sont enduites et les encadrements des baies soulignés par un enduit blanc. Les fenêtres sont rehaussées de décors sculptés, différenciés entre les niveaux. L'axe central est marqué par un perron à deux volées à balustres, convergentes et cintrées, surmonté d'une marquise en fer forgé. La fenêtre centrale du premier étage se détache entre deux pilastres.

La façade sur rue est à peine en retrait par rapport à cette dernière. L'étage de soubassement est nettement sous le niveau de la chaussée. Cette façade est plus simple que celle sur le jardin, quoiqu'elle lui fasse écho dans ses dispositions essentielles. L'axe central, qui correspond à l'escalier, est percé d'ouvertures étroites et variées, témoignant d'un moindre soucis d'apparat de ce côté. Une étroite porte de service ouvre au premier niveau, surmontée d'une fenêtre rectangulaire soulignée d'un fronton triangulaire, plantée au beau milieu de la façade, et enfin une petite baie cintrée au niveau de l'étage des chambres couronne l'ensemble. Le comble est percé de deux lucarnes à ses extrémités et d'un bel oculus à l'encadrement élégamment sculpté en son centre. Les deux larges souches des cheminées, invisibles côté jardin, sont ici prégnantes et placées symétriquement de part et d'autre de l'oculus central.

Les façades latérales, symétriques, à trois travées, reprennent la composition de la façade sur jardin avec, au premier niveau, de grandes baies surmontées de frontons cintrés, un simple linteau en ressaut sur consoles pour les fenêtres du deuxième niveau, et enfin de grandes lucarnes donnant sur le comble.

A l'intérieur, les dispositions d'origine peuvent encore être devinées au rez-de-chaussée. Un couloir central formant un petit vestibule devait conduire du perron à l'escalier, placé dans l'axe. De part et d'autre du vestibule, donnant sur le jardin, deux grandes pièces devaient servir l'une de salon, au nord, et l'autre de salle à manger, côté sud. La cuisine se trouvait derrière celle-ci, sur la rue. L'entrée de service donnait à l'arrière de l'escalier central.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre, moellon, crépi moucheté (?)

Matériau(x) de couverture : ardoise, zinc en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, comble à surcroît

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe brisée

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour ; escalier de distribution extérieur : escalier en fer-à-cheval, en maçonnerie

Énergies :

Jardins : arbre isolé, massif d'arbres, parterre de gazon, rocaille de jardin

Typologies et état de conservation

Typologies : (4e quart 19e siècle)

État de conservation : remanié, bon état

Décor

Techniques : ferronnerie, sculpture

Représentations : ornement architectural, pilastre, fronton, balustre, volute ; ornement végétal, fleuron, guirlande

Précision sur les représentations :

Les baies de la façade principale, sur jardin, sont surmontées d'une traverse d'imposte formée d'une corniche supportée par deux consoles décorées et une agrafe centrale à volutes et guirlandes. Les baies du premier niveau carré sont couronnées de frontons cintrés, hormis la porte, au centre de la composition, dont le fronton est triangulaire. Au premier étage, seule la fenêtre centrale, encadrées de deux pilastres ornés de fleurons et tables, a reçu un fronton cintré, les autres en sont dépourvues. Les lucarnes de l'étage de comble sont surmontées de frontons triangulaires, à l'exception de la lucarne centrale surmontée d'un fronton en ailerons.

Statut, intérêt et protection

La maison Raclet et son parc ont été labellisés Patrimoine d'intérêt régional par la Région Île-de-France le 25 janvier 2023.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Éléments remarquables : jardin public

Statut de la propriété : propriété de la commune (Acquise en 1987)

Présentation

La maison Raclet, labellisée Patrimoine d'intérêt régional, doit son nom à son dernier propriétaire, l'inventeur de la tente de camping en toile, avant que la commune n'en reçoive donation. La maison règne sur un vaste parc à fabriques qui descend jusqu'à l'Oise. A l'instar des plus aristocratiques maisons de plaisance, cette villa bourgeoise du XIXe s., qui gagne en dignité au fil des ans et des propriétaires, jouit ainsi d'un horizon spectaculaire.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Matrices cadastrales, 1831-1913**
Matrices cadastrales, folios 1 à 518, 1831-1913, Archives départementales du Val d'Oise, 3P423
Archives départementales du Val d'Oise, Cergy-Pontoise : 3P423
- **Matrices cadastrales, 1854-1913**
Matrices cadastrales, folio 1033 à 1560, 1854-1913, Archives départementales du Val d'Oise, 3P425
Archives départementales du Val d'Oise, Cergy-Pontoise : 3P425
- **Dénombrement de la population 1861**
Dénombrement de la population, 1861, Archives départementales du Val d'Oise, 9M627
Archives départementales du Val d'Oise, Cergy-Pontoise : 9M627 - 1861
- **Dénombrement de la population 1866**
Dénombrement de la population, 1866, Archives départementales du Val d'Oise, 9M627
Archives départementales du Val d'Oise, Cergy-Pontoise : 9M627 - 1866
- **Matrice des propriétés bâties, 1882-1911**
Matrice des propriétés bâties, folios 1 à 240, 1882-1911, Archives départementales du Val d'Oise, 3P421.
Archives départementales du Val d'Oise, Cergy-Pontoise : 3P421
- **Matrices des propriétés bâties, 1913-1961**

Matrices cadastrales des propriétés bâties, folios 1 à 333, 1913-1961, Archives départementales du Val d'Oise, 3P1258, p. 32/99.
Archives départementales du Val d'Oise, Cergy-Pontoise : 3P1258

Illustrations



Façade côté rue, orientée sud-ouest. Au centre, l'entrée de service.
Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe
IVR11_20239500660NUC4A



Façade côté rue, orientée sud-ouest. Au centre, l'entrée de service.
Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe
IVR11_20239500659NUC4A



Façade latérale orientée sud-est.
Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe
IVR11_20239500661NUC4A



Angle nord.
Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe
IVR11_20239500657NUC4A



La façade sur jardin, orientée nord-est.
Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe
IVR11_20239500649NUC4A



La toiture à la Mansart est surmontée d'une crête de toit et d'épis de faitage.
Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe
IVR11_20239500656NUC4A



La façade sur jardin, orientée nord-est.
Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe
IVR11_20239500646NUC4A



L'entrée principale, côté jardin, et son escalier à montées convergentes, surmonté d'une marquise.

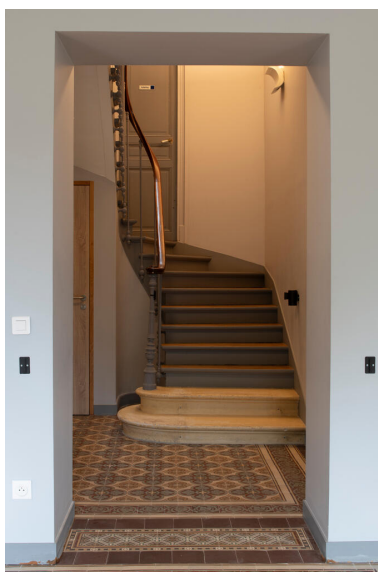


Détail d'un garde-corps du rez-de-chaussée.
IVR11_20239500690NUC4A

Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe
IVR11_20239500663NUC4A



Le parc vu depuis la marquise
qui protège le perron.
Tout au bout, coule l'Oise.
Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe
IVR11_20239500664NUC4A



L'escalier de la maison, avec
un limon en crémaillère.
Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe
IVR11_20239500654NUC4A



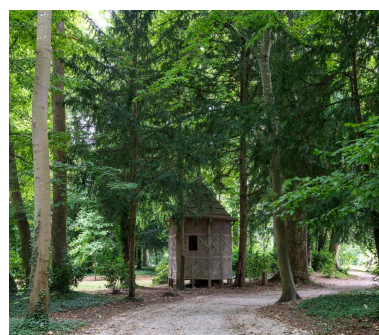
L'escalier.
IVR11_20239500686NUC4A



Carreaux de ciment
d'origine, conservés dans la
partie centrale du rez-de-
chaussée et jusqu'à l'escalier.
Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe
IVR11_20239500655NUC4A



Détail des carreaux de ciment
conservés au premier niveau.
Ils ornent le vestibule.
IVR11_20239500689NUC4A



Le kiosque, sur pilotis, entièrement
fait de béton, imite un décor
de pans de bois rustique.
Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe
IVR11_20239500679NUC4A

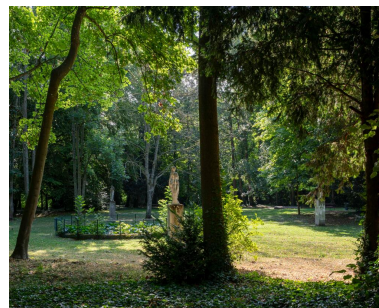


Le kiosque en béton rocaillé.
IVR11_20239500692NUC4A

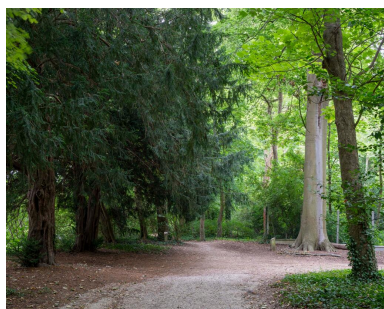


La couverture en pavillon du kiosque est soutenue par un poteau central en béton armé imitant un tronc d'arbre. Le béton enduit sur les six pans de la couverture est traité de façon à simuler une couverture de chaume.

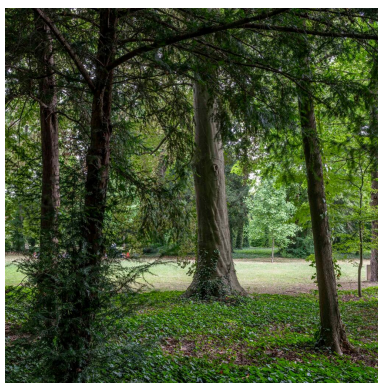
Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe
IVR11_20239500682NUC4A



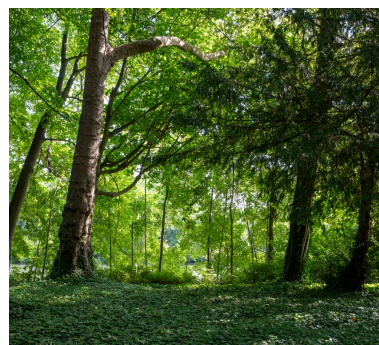
Le bassin, aujourd'hui asséché, entouré de quatre sculptures (les quatre saisons ?)
Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe
IVR11_20239500650NUC4A



Vue du parc, qui s'étend jusqu'aux bords de l'Oise.
Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe
IVR11_20239500678NUC4A



Vue du parc, qui s'étend jusqu'aux bords de l'Oise.
Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe
IVR11_20239500680NUC4A



Derrière les frondaisons, au bout du parc, on aperçoit l'Oise qui s'écoule.
Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe
IVR11_20239500653NUC4A



Lavoir à impluvium, qui alimente le grand bassin servant au rinçage du linge. Le plus petit, qu'on aperçoit, est utilisé pour le lavage.

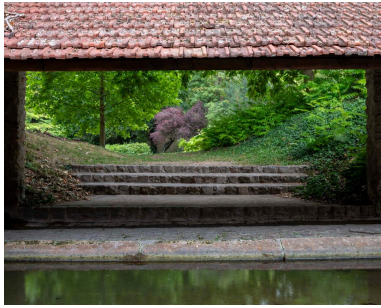


Lavoir à impluvium situé à l'est du parc. Propriété communale, le lavoir ne faisait pas partie de la propriété.
Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe



Lavoir à impluvium, qui alimente le grand bassin servant au rinçage du linge. Le plus petit, qu'on aperçoit, est utilisé pour le lavage.

Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe
IVR11_20239500668NUC4A



Lavoir à impluvium situé à l'est du parc. Propriété communale, le lavoir ne faisait pas partie de la propriété.

Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe
IVR11_20239500671NUC4A

IVR11_20239500666NUC4A



Bassin de lavage.

Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe
IVR11_20239500670NUC4A

Repro. Ayrault Philippe,
Phot. Ayrault Philippe
IVR11_20239500672NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'étude de la villégiature en Île-de-France (IA95000621)

Label Patrimoine d'intérêt régional (IA93001083)

La villégiature en Île-de-France, XVIIIe-XXe siècles (IA91001085)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Marianne Métais

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Façade côté rue, orientée sud-ouest. Au centre, l'entrée de service.

IVR11_20239500660NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayrault Philippe, Auteur de l'illustration : Ayrault Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade côté rue, orientée sud-ouest. Au centre, l'entrée de service.

IVR11_20239500659NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayraut Philippe, Auteur de l'illustration : Ayraut Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayraut, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade latérale orientée sud-est.

IVR11_20239500661NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayrault Philippe, Auteur de l'illustration : Ayrault Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Angle nord.

IVR11_20239500657NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayrault Philippe, Auteur de l'illustration : Ayrault Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade sur jardin, orientée nord-est.

IVR11_20239500649NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayrault Philippe, Auteur de l'illustration : Ayrault Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La toiture à la Mansart est surmontée d'une crête de toit et d'épis de faîtage.

IVR11_20239500656NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayrault Philippe, Auteur de l'illustration : Ayrault Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade sur jardin, orientée nord-est.

IVR11_20239500646NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayrault Philippe, Auteur de l'illustration : Ayrault Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'entrée principale, côté jardin, et son escalier à montées convergentes, surmonté d'une marquise.

IVR11_20239500663NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayrault Philippe, Auteur de l'illustration : Ayrault Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'un garde-corps du rez-de-chaussée.

IVR11_20239500690NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Anne-Laure Guichard, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le parc vu depuis la marquise qui protège le perron. Tout au bout, coule l'Oise.

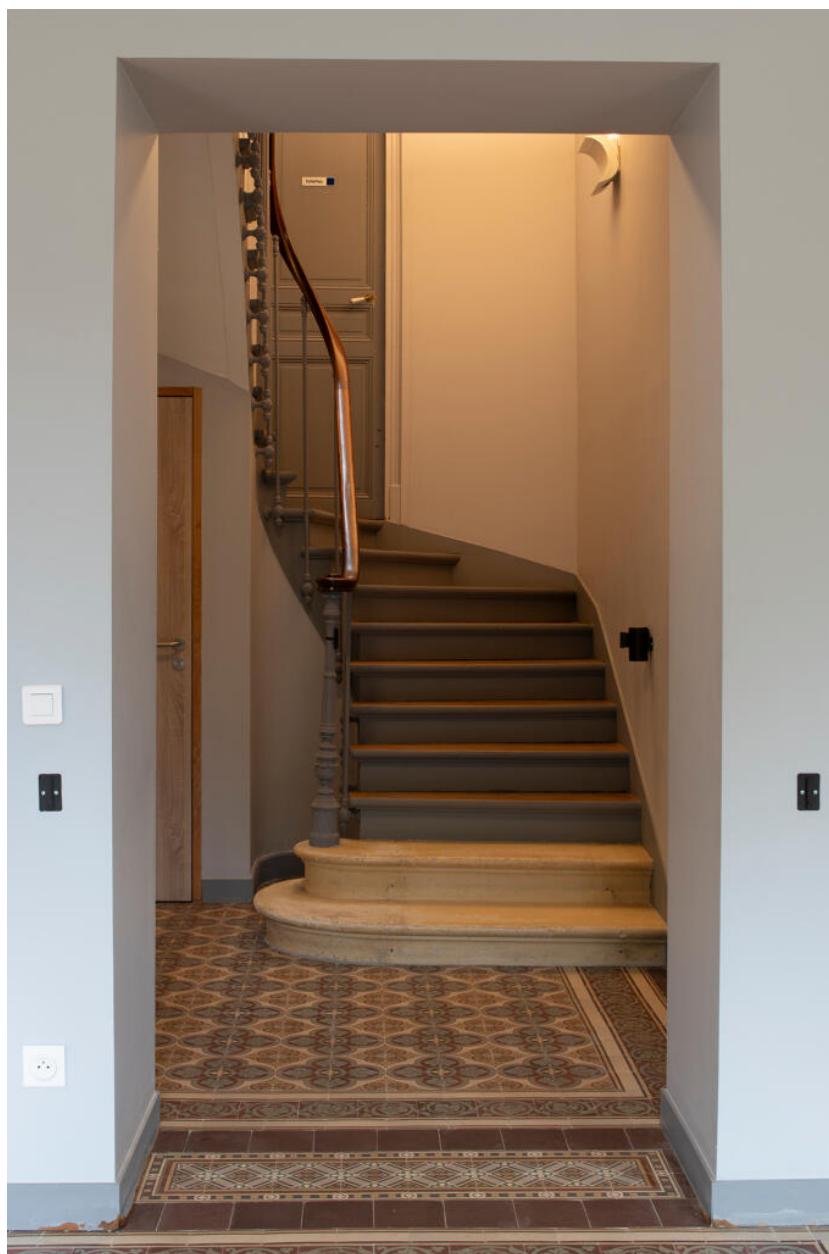
IVR11_20239500664NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayrault Philippe, Auteur de l'illustration : Ayrault Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'escalier de la maison, avec un limon en crémaillère.

IVR11_20239500654NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayrault Philippe, Auteur de l'illustration : Ayrault Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'escalier.

IVR11_20239500686NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Anne-Laure Guichard, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Carreaux de ciment d'origine, conservés dans la partie centrale du rez-de-chaussée et jusqu'à l'escalier.

IVR11_20239500655NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayrault Philippe, Auteur de l'illustration : Ayrault Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail des carreaux de ciment conservés au premier niveau. Ils ornaient le vestibule.

IVR11_20239500689NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Anne-Laure Guichard, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le kiosque, sur pilotis, entièrement fait de béton, imite un décor de pans de bois rustique.

IVR11_20239500679NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayrault Philippe, Auteur de l'illustration : Ayrault Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le kiosque en béton rocaillé.

IVR11_20239500692NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Anne-Laure Guichard, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La couverture en pavillon du kiosque est soutenue par un poteau central en béton armé imitant un tronc d'arbre. Le béton enduit sur les six pans de la couverture est traité de façon à simuler une couverture de chaume.

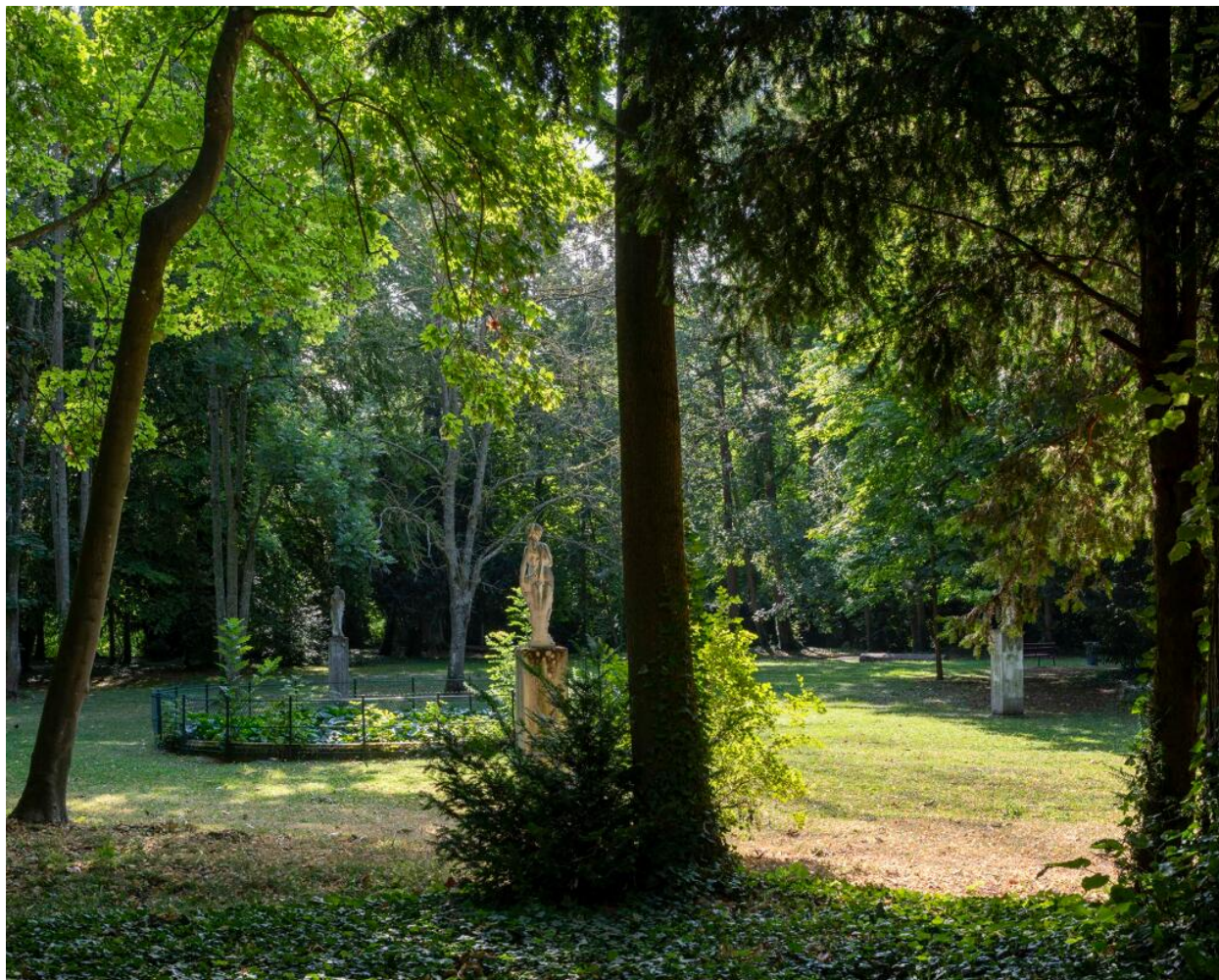
IVR11_20239500682NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayrault Philippe, Auteur de l'illustration : Ayrault Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le bassin, aujourd'hui asséché, entouré de quatre sculptures (les quatre saisons ?)

IVR11_20239500650NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayrault Philippe, Auteur de l'illustration : Ayrault Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du parc, qui s'étend jusqu'aux bords de l'Oise.

IVR11_20239500678NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayrault Philippe, Auteur de l'illustration : Ayrault Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du parc, qui s'étend jusqu'aux bords de l'Oise.

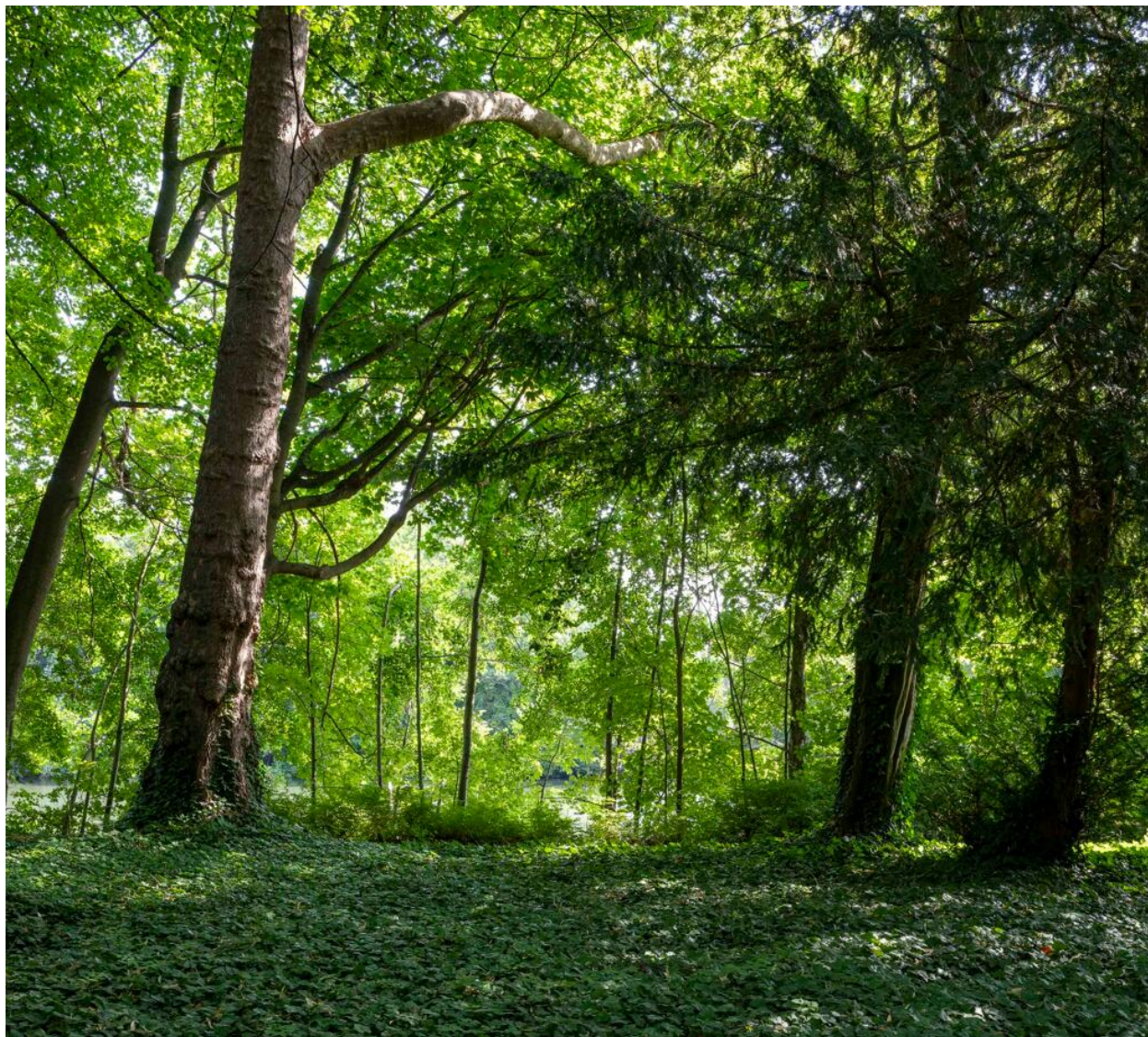
IVR11_20239500680NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayrault Philippe, Auteur de l'illustration : Ayrault Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Derrière les frondaisons, au bout du parc, on aperçoit l'Oise qui s'écoule.

IVR11_20239500653NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayrault Philippe, Auteur de l'illustration : Ayrault Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Lavoir à impluvium, qui alimente le grand bassin servant au rinçage du linge. Le plus petit, qu'on aperçoit, est utilisé pour le lavage.

IVR11_20239500668NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayrault Philippe, Auteur de l'illustration : Ayrault Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Lavoir à impluvium situé à l'est du parc. Propriété communale, le lavoir ne faisait pas partie de la propriété.

IVR11_20239500666NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayraut Philippe, Auteur de l'illustration : Ayraut Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayraut, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Lavoir à impluvium, qui alimente le grand bassin servant au rinçage du linge. Le plus petit, qu'on aperçoit, est utilisé pour le lavage.

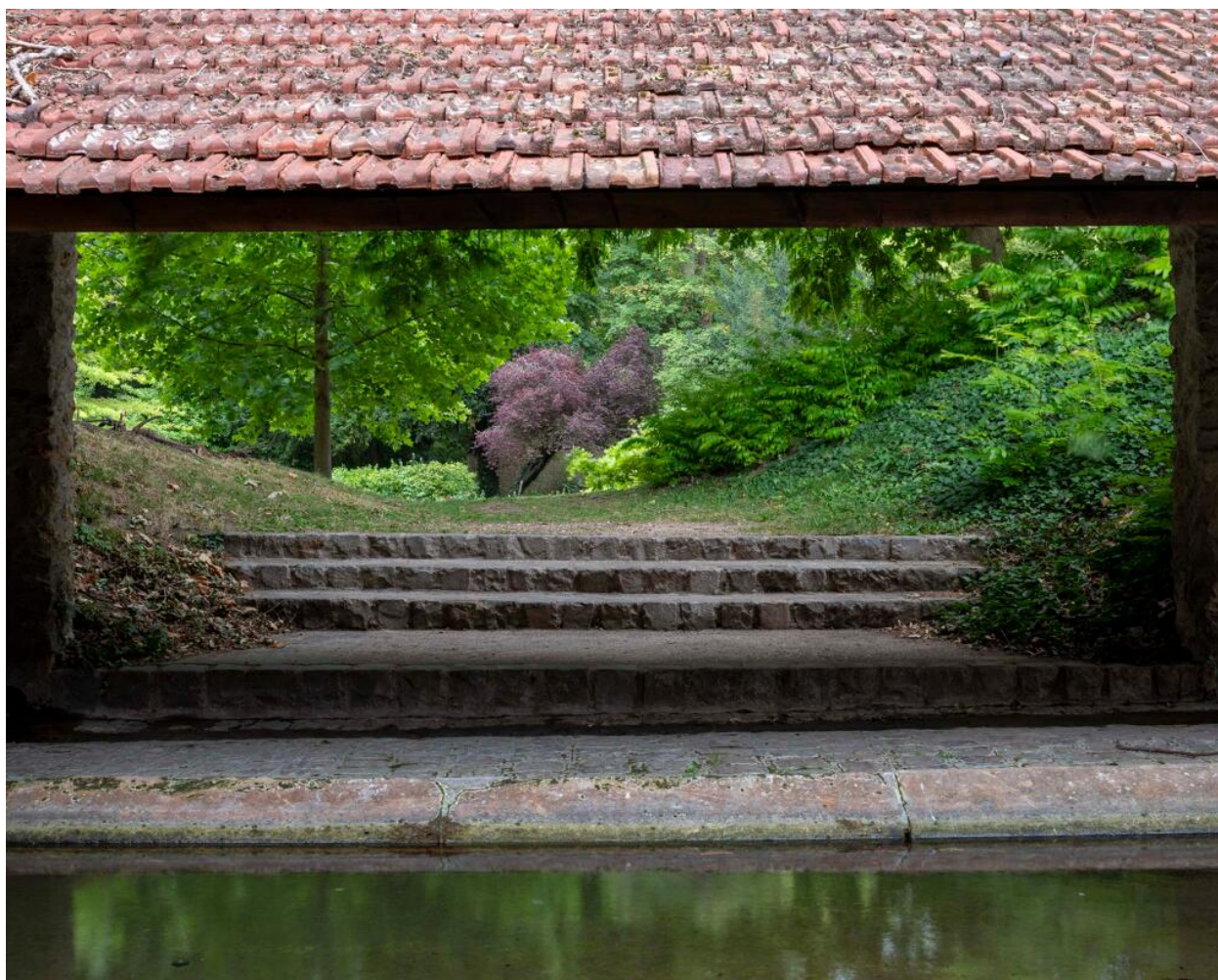
IVR11_20239500672NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayrault Philippe, Auteur de l'illustration : Ayrault Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Lavoir à impluvium situé à l'est du parc. Propriété communale, le lavoir ne faisait pas partie de la propriété.

IVR11_20239500671NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayrault Philippe, Auteur de l'illustration : Ayrault Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bassin de lavage.

IVR11_20239500670NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Ayrault Philippe, Auteur de l'illustration : Ayrault Philippe

Date de prise de vue : 2025

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation